

NOUVELLES



n° 32/87 du 2 octobre 1987

Histoire du mouvement ouvrier

A PROPOS D'UN CENTENAIRE

La CFTC s'apprête à célébrer solennellement le centenaire du "syndicalisme chrétien". Il est question de la présence du cardinal Lustiger, lisant un message de Jean-Paul II.

Quel est le sens de cette date de 1887 ?

UN PEU D'HISTOIRE

Il y a cent ans, se constitue à Paris, sous l'impulsion d'un frère des écoles chrétiennes, le "Syndicat des employés du Commerce et de l'Industrie" (SECI) groupant des employés catholiques.

Pour être membre du syndicat, il faut être : employé, "notoirement catholique" et "honorer sa foi par une bonne réputation". Le SECI se heurte à la fois à l'hostilité de nombreux responsables catholiques qui préfèrent le syndicat mixte (patrons et ouvriers groupés) et à la méfiance du syndicalisme existant qui s'est développé dans les milieux de l'anarchisme, des socialismes et de la libre pensée.

En 1913, est créée, autour du SECI, la "Fédération des syndicats d'employés chrétiens". En 1919, elle est un élément moteur de la création de la CFTC et ce sont des dirigeants issus de cette fédération qui prennent en main les destinées de la CFTC dans l'entre-deux-guerres. Colonne vertébrale de la CFTC, la Fédération des employés entend maintenir l'organisation dans la ligne de la **doctrine sociale** de l'Eglise définie par des textes pontificaux : les encycliques. Elle s'oppose donc à ceux qui, dès 1936 puis à partir de 1945, entendent ouvrir l'organisation.

Mais la CFTC n'est pas formée de cette seule fédération.

. En 1886, un an avant Paris, est née à Lyon la "Corporation de la soierie lyonnaise" qui groupe, elle aussi, des employés et qui défend son autonomie. Dans le Nord, des syndicats ouvriers, plus ou moins liés à ce que l'on appelle la "première démocratie chrétienne", se développent à partir de 1893...

. Mais surtout, les syndicats alsaciens-lorrains, qui se développent à partir de 1890 dans le cadre allemand, apportent en 1919, à la CFTC, des effectifs importants -ils groupent, selon la tradition rhénane, catholiques et protestants -. Au sein de la CFTC, ils vont maintenir leur particularisme.

La naissance du SECI n'est donc qu'un épisode d'une histoire plus complexe lorsqu'on considère l'ensemble de la France.

LES RAISONS DE LA CFTC

Pourquoi la CFTC attache-t-elle une telle importance à cette date de 1887 ?

C'est l'occasion de faire parler d'elle. C'est aussi une façon de renouer avec une "tradition" de la CFTC d'entre-deux-guerres ; celle-ci avait célébré, en présence d'évêques de haut rang, le cinquantenaire de 1937.

C'est, enfin, une sorte de justification après coup de la décision de ses fondateurs qui ont refusé la déconfessionnalisation et l'évolution de la CFTC en CFDT, et ont fait scission en 1964.

.../..

En fait, les scissionnistes se sont, très tôt, opposés aux évolutions qui se produisaient dans la CFTC après 1945, notamment sous la pression de la minorité.

Un exemple : les débats suscités par la modification des statuts approuvée par le congrès de 1947 ; certains préféraient ne rien changer et conserver dans les statuts la référence à la "doctrine sociale" de l'Eglise. Autre exemple : la guerre d'Algérie; au nom de "l'apolitisme", certains dénoncent les interventions de la CFTC pour que s'ouvrent des négociations.

Les débats internes, parfois très vifs, amènent une majorité de la CFTC à vouloir "l'évolution" en CFDT, évolution acceptée par une partie de ceux qui n'en étaient pas partisans. Seule une petite minorité y voit une trahison et fait scission, au Congrès de 1964, pour créer la CFTC maintenue (1). Pour eux la CFTC doit demeurer dans la ligne de ceux qui ont dirigé le SECI à sa création. Cet anniversaire manifeste ainsi un certain refus d'évoluer.

ET LA CFDT

La CFDT n'a pas de raison d'attacher à cet anniversaire une importance particulière. En 1979, elle a célébré le soixantenaire de la création de la CFTC, date significative à ses yeux, car il s'agit de la naissance de l'organisation dont elle est issue.

1887 est un des moments de son histoire que les militants doivent connaître, au même titre que les autres. Elle ne les renie pas, elle n'entend pas non plus les sacrifier.

Car ce qui la caractérise fondamentalement, c'est sa capacité à évoluer et à s'élargir. Aux noyaux initiaux qui se sont formés, ici ou là, à diverses dates, et ont créé la CFTC, se sont peu à peu ajoutés d'autres militants appartenant à d'autres traditions, pour constituer l'organisation qui est aujourd'hui la CFDT.

Dès 1936, les jocistes qui adhèrent se veulent les héritiers de l'ensemble du mouvement ouvrier français et non du seul syndicalisme chrétien.

En 1937, c'est une orientation républicaine et laïque qu'apportent certains dirigeants du SGEN. Celle-ci va se développer après 1946 avec "Reconstruction" et s'ouvrir avec la réflexion sur "le socialisme démocratique", aux apports du "syndicalisme révolutionnaire" d'avant 1914 et des conceptions développées alors par l'Internationale socialiste, fortement influencée par les mouvements syndicaux du Royaume-Uni, d'Allemagne, des pays nordiques...

Lors de la guerre d'Algérie, se forme une nouvelle génération de militants, motivés en grande partie par la capacité des diverses fédérations ou UD de prendre, sur le conflit, des positions qui répondent à leurs aspirations (paix, autodétermination, respect des droits de l'Homme).

Mai 1968 est l'occasion d'un nouvel apport dont l'appellation "courant de Mai" cache, en fait, une extrême complexité. Les mouvements féministes, écologistes ou régionalistes, la période d'union de la gauche sont aussi des occasions d'ouverture à d'autres mouvements. L'identité actuelle de la CFDT n'est compréhensible qu'en tenant compte de ces diverses sources.

C'est pourquoi, la CFDT constate que son histoire commence à la création des syndicats chrétiens de Lyon, Paris et ailleurs, et que la Confédération a 68 ans ; elle constate aussi que cette histoire marquée par une volonté d'ouverture et d'évolution en a fait, au-delà du syndicalisme chrétien, un élément à part entière du mouvement syndical, français et international.

(1) Pour plus de détail, voir Notes et documents du BRAEC sur la "CFTC", Mars 1987.

Nouvelles CFTC

A PROPOS D'UN CENTENAIRE

La CFTC s'apprête à célébrer "en grande pompe" le centenaire du "syndicalisme chrétien".

Un peu d'histoire. Il y a cent ans ,en 1887, se constitue à Paris, sous l'impulsion d'un frère des écoles chrétiennes ,le "Syndicat des employés du commerce et de l'industrie"(SECI) groupant des employés catholiques .Pour être membre du syndicat, il faut être : employé , "notoirement catholique" et "honorer sa foi par une bonne réputation".

Se heurtant à la fois à l'hostilité de nombreux responsables catholiques qui préfèrent le syndicat mixte(patron et ouvriers groupés) et à la méfiance du syndicalisme existant qui ~~qui~~ s'est développé dans le milieu de l'anarchisme ,des socialismes et de la libre pensée, le SECI a une croissance difficile : 1000 en 1898 -2000 en 1902 -4000 en 1906 -6000 en 1910...Il essaime dans un certain nombre de villes,surtout à l'Ouest, mais aussi,plus tard vers le Nord.

En 1913 est créée autour du SECI la "Fédération des syndicats d'employés chrétiens". En 1919 elle est l'un éléments moteurs lors de la création de la CFTC et ce sont des dirigeants issus de cette fédération qui prennent en main les destinées de la CFTC dans l'entre-deux-guerres: J.Zirnheld et G.Tessier sont issus de cette fédération; l'un est président de la CFTC,l'autre secrétaire général.

Colonne vertébrale de la CFTC, la Fédération des employés entend maintenir l'organisation dans la ligne de la doctrine sociale de l'Eglise définie par des textes pontificaux: les encycliques.C'est contre cette fédération qu'entrent en lutte ,dès 1936,puis à partir de 1945 ceux qui entendent ouvrir l'organisation.

Mais la CFTC qui s'est constituée en 1919(nous en avons d'ailleurs fêté le soixantenaire il y a 8 ans),n'est pas formée de cette seule fédération.

-En 1886,un an avant Paris, est née à Lyon la "Corporation de la soierie lyonnaise" groupant elle aussi des employés et qui défendra son autonomie face aux prétentions parisiennes.Dans le Nord des syndicats ouvriers, plus ou moins liés à ce que l'on appelle la "première démocratie chrétienne" se développent,avec difficulté,à partir de 1893...

- Mais surtout les syndicats alsaciens-lorrains qui en 1919 apportent à la CFTC des effectifs importants,n'ont pu,dans cette province rattachée à l'Allemagne, et compte tenu des lois existantes,~~pas~~ se développer qu'à partir de 1890,groupant selon la tradition rhénane catholiques et protestants.Au sein de la CFTC,ils vont maintenir leur particularisme. La naissance du SECI n'est donc qu'un épisode d'une histoire plus complexe lorsqu'on considère l'ensemble de la France.

Les raisons de la CFTC.Pourquoi la CFTC attache-t-elle une telle importance à cette date de 1937 1887,création du SECI, retrouvant ainsi une "tradition" de la CFTC d'entre-deux -guerres qui, en 1937,célèbre en présence d'écclesiastiques de haut rang,"les noces d'or du syndicalisme chrétien"?

Outre l'occasion de faire parler d'elle,c'est une sorte de justification après coup,de consécration,de la décision de ses fondateurs de faire scission,lors du Congrès de 1964, transformant la CFTC en CFDT. En fait les scissionnistes n'ont jamais accepté les évolutions qui se sont produites dans la CFTC après 1945,notamment sous la pression des minoritaires. Pour eux lorsque le Congrès de 1947 remplace dans les statuts la référence à la doctrine sociale de l'Eglise ,par celle à la "morale sociale chrétienne",cela ne change rien,alors que pour les promoteurs de cette modification,c'est la coupure du cordon ombilical avec l'Eglise,la possibilité pour le syndicalisme d'élaborer lui-même sa propre "doctrine". Lors de la guerre d'Algérie ,c'est au nom de l'apolitisme qu'ils refusent que la CFTC intervienne pour réclamer la négociation ... Pour eux la CFTC doit demeurer dans la ligne de ceux qui ont dirigé le SECI avant 1914,toute évolution est une trahison.Certes on ne demande plus aux adhérents leur certificat de baptême,mais sous le couvert de "moral"^e c'est en fait de "doctrine sociale de l'Eglise" dont il question et l'on a souvent regretté que la hiérarchie ecclésiastique n'apporte pas un plus grand soutien à ceux qui maintiennent le flambeau du syndicalisme chrétien.(1)

Les cérémonies organisées à l'occasion du centenaire vont de ce point de vue leur apporter toute satisfaction,puisqu'il est question de la présence du cardinal Eustiger, lisant un message du Pape Jean Paul III.

Et la CFDT? La CFDT,quant à elle,n'a pas de raisons d'attacher à cet anniversaire une particulière importance.C'est un épisode de son histoire que les militants doivent connaître,au même titre que les autres.Ni elle ne le renie,ni elle ne le sacralise.

Ce qui caractérise la CFDT,c'est qu'à partir de noyaux initiaux qui se sont formés,ici ou là,à diverses dates,et qui ont constitué la CFTC,il y a eu possibilité d'évolution,d'élargissement.

En outre le syndicalisme chrétien qui se développe à partir de la fin des années 1880,n'est qu'une des sources de l'organisation que constitue aujourd'hui la CFDT.Dès 1936 ,les jocistes qui adhèrent se veulent les héritiers de l'ensemble du mouvement ouvrier français et non du seul syndicalisme chrétien. En 1937^eest une orientation républicaine et laïque qu'apportent certains dirigeants du SGEN.Celle-ci va se développer ~~en 1946~~ ^{après} 1946 avec "Reconstruction"et s'élargir en une réfle-

A PROPOS D'UN CENTENAIRE

La CFTC s'apprête à célébrer solennellement le centenaire du du "syndicalisme chrétien".

1887: une date parmi d'autres. C'est effectivement il y a 100 ans que s'est constitué à Paris, le "Syndicat des employés du Commerce et de l'Industrie" (SECI) groupant des employés, "notoirement catholiques" et honorant "leur foi par une bonne réputation" (premiers statuts). Le SECI se heurte à la fois à l'hostilité de nombreux responsables catholiques qui préfèrent le syndicat mixte (patrons et ouvriers groupés) et à la méfiance du syndicalisme existant qui s'est développé dans les milieux de l'anarchisme, des socialismes et de la libre pensée.

Essaimant surtout à partir de 1900 , le SECI est à l'origine de la création en 1913 de la "Fédération des syndicats d'employés chrétiens" qui en 1919 est un élément moteur de la création de la CFTC. Des dirigeants issus de cette fédération prennent en main les destinées de la centrale qu'ils entendent maintenir dans la ligne de la stricte doctrine sociale de l'Eglise définie par des documents pontificaux, les encycliques . La fédération des employés , colonne vertébrale de la CFTC, s'oppose ainsi à ceux qui à partir de 1936 et après 1945 veulent ouvrir l'organisation.

Mais d'autres éléments sont à l'origine de la CFTC.

En 1886 , un an avant Paris, s'est constitué à Lyon la "Corporation de la soierie lyonnaise", qui groupe des employés catholiques, peu disposés à s'agréger aux parisiens.

Dans le Nord, des syndicats ouvriers, plus ou moins liés à ce que l'on appelle la "première démocratie chrétienne" se développent difficilement, à partir de 1893. On pourrait parler aussi des syndicats féminins qui naissent à partir de 1899.

Mais surtout les syndicats alsaciens -lorrains qui, en 1919, apportent à la CFTC des effectifs importants, n'ont pu, dans cette province rattachée à l'Allemagne, compte tenu des lois existantes, se développer qu'après 1890. Ils ~~se sont~~^{groupent}, selon la tradition rhénane, catholiques et protestants.

La naissance du SECI n'est donc qu'un moment, et pas le premier, d'une histoire plus complexe si l'on considère l'ensemble de la France.

La CFDT et ce centenaire. La CFDT n'attache pas à la date de 1887 une importance particulière. En 1969, elle a célébré le soixantenaire de la création de la CFTC, date significative à ses yeux, car il s'agit de la naissance de l'organisation dont elle est issue. ¹⁸⁸⁷ C'est simplement un moment de son histoire que les militants doivent connaître, la naissance d'un parmi les divers noyaux qui vont s'agrégner pour la constituer.

En outre Ce syndicalisme chrétien, qui se développe à partir de la fin des années 1880, n'est qu'une des sources de l'organisation que constitue aujourd'hui la CFDT.

Dès 1936, les jocistes qui adhèrent^s se veulent les héritiers de l'ensemble du mouvement ouvrier français et non du seul syndicalisme chrétien.